



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr
cgt.cleon@renault.com
fax: 01 76 86 78 40

- Tous en grève le 12 septembre.
- Horaires variables

Site CGT Cléon: cgtrenaultcleon.fr

Mardi 5 septembre 2017

*Bonne rentrée à toutes et tous,
une rentrée sous le signe de la lutte.*

La CGT appelle à la grève au niveau national et sur le groupe Renault le 12 septembre.

Au niveau départemental, une intersyndicale CGT, FSU, Solidaires, UNEF, et FO aura lieu le 6 pour discuter d'un appel commun.

Nous avons maintenant connaissance des ordonnances Macron. La CGT a eu raison d'alerter les salariés avant les congés et d'appeler à la mobilisation le 12 septembre, les ordonnances Macron/Gattaz annoncent une régression sociale sans précédent pour l'ensemble des salariés, la précarité devient la règle, le patronat peut se réjouir !!!

Quelques mesures que contiennent les ordonnances Macron. (Nous y reviendrons en détail).

Généralisation du contrat de projet (si accord de branche): c'est la précarité à vie pour les salariés (contrat pour démarrage de tel moteur, de telle ligne...), avec licenciement sans indemnités.

Plafonnement des indemnités prud'homales et cas de licenciement illégal : les patrons pourront organiser des plans de licenciements illégaux «pour pas cher».

Fusion des IRP (CE, DP et CHSCT) : moins d'élus, moins de moyens moins de possibilités pour informer et venir au contact des salariés.

Durée du travail, primes conventionnelles, durée et nombres de CDD, temps de travail : tout pourra être remis en cause entreprise par entreprise, ce qui favorisera un dumping social général et une mise en concurrence des salariés.

Négociation sans syndicat dans les petites entreprises, sur notamment le temps de travail, la rémunération ...Référendum à l'initiative du patron dans les entreprises de moins de 20 salariés.

Négociation «dans les entreprises», quelle que soit leur taille, des primes et notamment de la prime d'ancienneté.

Création d'une rupture conventionnelle collective : plus besoin de passer par un plan social et les syndicats pour virer une partie du personnel !! !!

Fermeture possible d'une entreprise en France alors que le groupe réalise des bénéfices à l'étranger !!

En cas de licenciement d'un salarié, l'employeur pourra se passer de motivation dans la lettre de licenciement ou pourra modifier les motifs jusque devant le juge ETC

Première action le 12 septembre, avec la volonté de construire un mouvement de grande ampleur. Mardi 12 septembre, à Cléon, la CGT vous appelle à vous mettre en grève 2 heures minimum pouvant aller à la journée dans toutes les équipes.

- Appel dans la nuit du 11 au 12 pour l'équipe de nuit.

La CGT appelle les salariés à participer massivement à la manifestation prévue à Rouen, Cours Clémenceau à 10H30.

Frais de maquillage de Macron. On vient d'apprendre que la facture de maquillage de Macron s'est élevée à **26 000 euros pour 3 mois !!!**
Il faut dire que les maquilleurs font un travail extraordinaire !

AVANT

APRES



Horaires variables à Cléon pour les salariés en normale. L'application de l'accord «horaires variables» pour la normale reportée.

(Projet d'accord consultable sur notre site cgtrenaultcleon.fr)

Rappel sur ce qui s'est passé avant les congés :

- Tout d'abord, la CGT n'est pas opposée «au principe des horaires variables», si c'est au volontariat et si les salariés gardent la main.

Autre problème, cela concerne uniquement les salariés en normale.

Mais nous nous méfions de ce que la direction pourrait imposer... Nous ne voulons pas que les "horaires variables" servent à augmenter la flexibilité dans certains services.

Pourquoi la CGT, majoritaire à Cléon, a été exclue, (et même pas informée), des discussions sur ce projet d'accord?

En CE le 19 juillet, la direction est allée beaucoup plus loin:

- Les élus de CE CGT ont demandé à repousser la consultation pour avoir l'avis des salariés en normale et rencontrer la direction sur les horaires variables : **Refus de la direction !!**

La CGT est majoritaire en CE, «l'accord ne pouvait être validé sans l'aval des élus CGT». c'est pourtant ce qu'a fait la direction, avec la complicité des autres syndicats...

La direction est passée en force, dans l'illégalité la plus totale...et a annoncé dans un média fin juillet, que l'accord s'appliquerait au 1er septembre !!!

Les élus de CE CGT ont alerté l'inspection du travail et leur avocate afin de lancer une procédure en justice.

Le 27 juillet, la direction envoyait un mail aux élus pour annoncer que finalement l'accord ne s'appliquerait pas au 1er septembre et qu'une nouvelle consultation du CE aurait lieu le 27 septembre. Sage décision...

Allons-nous pouvoir repartir sur de bonnes bases? La CGT souhaite toujours rencontrer la direction pour échanger sur ce dossier avant le CE du 27 septembre.

Horaires variables, vous en pensez quoi?

Allez consulter le projet d'accord sur notre site cgtrenaultcléon.fr et remontez vos questions, avis et commentaires aux élus CGT.